

MSOP – ATTESTATION SEJOUR LINGUISTIQUE

Document à remettre au doyen de volée **le 26 octobre 2026.**

« Avant de commencer la formation en école proprement dite, la candidate ou le candidat aura effectué un séjour linguistique, d'une durée minimale de six semaines dont quatre consécutives au moins, dans une région de langue allemande, en principe Allemagne ou Autriche. »

Plan d'étude MSOP, Ed. 2024, p. 6.

Nom et prénom :

Dates du séjour :

Durée en jours :

Lieu du séjour :

☐ Formation dans une école

Nom de l'école :

Pièces justificatives demandées : informations de contacts et attestation de l'école.

☐ Séjour dans une famille

Nom de la famille :

Pièces justificatives demandées : informations de contacts de la famille et attestation signée par leurs soins ET preuve de titre de transport pour se rendre à destination et pour en revenir, dûment datée.

☐ Autre type de séjour

Lieu :

Pièces justificatives demandées : Preuves des titres de transport pour se rendre à destination et pour en revenir (train, avion, ...) et preuves de réservations d'hébergement, dûment datées.

Nous vous prions dans tous les cas de joindre les pièces justificatives nécessaires attestant d'un séjour d'au moins 6 semaines consécutives (billet de transport aller et retour, preuve de suivi d'un cours, décompte bancaire, etc.).

